

Farac info



Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN N° 557 • SEPTEMBRE 2025

ÉDITORIAL

EXIT LE SNU

Selon un communiqué publié par le Premier ministre le 19 septembre dernier, le service national universel (SNU) devrait prendre fin au 1^{er} janvier 2026 alors qu'il devait être généralisé à partir de la rentrée scolaire 2026... ! Cette décision s'inscrit dans la suppression de plusieurs délégations interministérielles, voulue par l'actuel Premier ministre. Jamais, jusqu'ici, un gouvernement n'avait officiellement entériné la perspective d'un abandon de ce dispositif qui suscitait de nombreux débats.

Lancé en 2019, avec des crédits depuis rabotés, le SNU n'a pas réellement trouvé son rythme de croisière. « *On a tous fait le constat que c'était extrêmement cher et à la fin on ne sait pas tellement à quoi ça a servi. Et ça ne répond pas aux besoins du ministère des Armées en termes opérationnels* », résume une ministre.

En septembre 2024, la Cour des comptes avait sévèrement étrillé le SNU, dénonçant des objectifs non atteints, un coût sous-estimé, des difficultés de déploiement avec des coûts de fonctionnement exorbitants.

Malgré les efforts de communication déployés par l'exécutif pour vendre le SNU, la participation des jeunes est restée en deçà des ambitions officielles.

La Cour des comptes a souligné qu'en 2023, 40 000 jeunes y ont participé, alors que l'objectif était de 64 000, avec un taux de désistement de 28 %. Qui plus est, seuls 5 % des participants étaient issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, alors qu'à contrario, les enfants des cadres ou de parents ayant travaillé dans l'armée, la police, la gendarmerie ou les pompiers étaient surreprésentés.

L'échec est patent !

Le SNU, qui s'adressait à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans, devrait être transformé en « *parcours d'engagement* » piloté par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEVPA), qui dépend du ministère des Sports, a précisé Matignon à l'AFP, sans plus de détails.

Quant au service militaire volontaire (SMV) évoqué par Matignon, se basera-t-il sur l'actuel dispositif militarisé concernant les jeunes de 18 à 25 ans en tant que dispositif d'insertion professionnelle pour 80 % d'entre eux, 20 % seulement optant pour un engagement dans l'armée ? Pour l'heure, il n'y a pas encore de texte officiel détaillant les nouveaux objectifs de ce SMV élargi.

De nouvelles « usines à gaz » en perspective ?



André Mudler
Président de la Farac



SOMMAIRE

P 02 « BUGEAUD »

P 11 LA BATAILLE DE KIEV (24 FÉVRIER – 8 AVRIL 2022)

P 15 GUERRE D'ALGERIE – 22 OCTOBRE 1956

P 18 LES PROTECTEURS DE L'ARMÉE DE TERRE (SUITE)

P 19 PRISES DE COMMANDEMENT

P 20 VIE DES ASSOCIATIONS

P 21 CARNET NOIR

P 24 AGENDA

« BUGEAUD »

LE POURQUOI DU THÈME

Depuis quelques temps, déjà, de tristes individus « indigénistes », « wokistes », « islamo-gauchistes » instrumentalisent le récit français en une réécriture idéologique et ciblent féroceMENT Bugeaud pour son attitude en Algérie (1842 - 1847). Ces procureurs dépeignent Bugeaud comme le salaud-type du camp du mal.

Leur acharnement ne sera pas vain car au contraire de leur intention déconstructive, ils nous poussent à (ré) apprendre à connaître Bugeaud et sa singulière carrière qui va de soldat de l'Empire à Maréchal de France, en passant par gentilhomme campagnard et des mandats renouvelés de député.



Bugeaud en grand uniforme

Ce portrait retracé est évidemment imparfait. Que le lecteur, qui en connaît déjà beaucoup, veuille bien être indulgent. La seule ambition de cette révision des données est d'écarter des esprits la perfidie des tendancieux des temps nouveaux.

REPÈRES SUCCINCTS

Thomas Robert Bugeaud naît à Limoges le 15 octobre 1784 en un milieu aristo-rustique (sic). Son père, marquis de la Piconnerie, exploite un domaine agricole au pays d'Excideuil, en Périgord, dit « La Durantie », en la commune de Lanouaille.

Placé en nourrisse jusqu'à l'âge de 6 ans, selon l'usage local, il est inscrit à l'école primaire à Limoges où ses parents se sont réfugiés pour échapper à la Jacquerie paysanne engendrée par la Terreur. A 13 ans, il fugue pour rejoindre des sœurs revenues à « La Durantie ».



Château de la Durantie

Jusqu'à l'âge de 20 ans, il vit en sauvageon, non scolarisé, braconnant avec les garnements du village, libre de toute contrainte sociale. En 1804, pauvre, sans instruction, sans aucune vocation particulière, soucieux cependant de son avenir, il ne peut que s'engager dans l'armée.

LE SOLDAT DE L'EMPIRE

Bugeaud, grâce à sa taille haute, à sa saine constitution et à une intervention influente, obtient d'être incorporé dans un bataillon de vélites de la Garde impériale, creuset de la formation des jeunes gradés.

Le 2 décembre 1805, Bugeaud combat à Austerlitz. Son comportement lui vaut le galon de caporal. En 1806 -1807, Bugeaud participe aux campagnes de Prusse et de Pologne.

Le 21 décembre 1806, il est promu lieutenant. Blessé à la bataille de Pultusk le 26 décembre 1806, il bénéficie d'un congé de convalescence de 6 mois qu'il va passer à « La Durantie ».

LE DOUTE

A « La Durantie », Bugeaud est repris par la terre, par la vie paisible dans la quiétude familiale. L'armée ne l'attirant plus, il adresse au ministre de la Guerre une demande de congé définitif. Ses sœurs, consternées, escamotent la missive. Aussi, est-ce avec une grande surprise que Bugeaud, qui attend sa radiation des cadres, reçoit l'ordre de rejoindre le 146^e de ligne en partance pour l'Espagne. Ses sœurs lui révèlent la vérité. Il leur pardonne aisément, heureux de repartir faire la guerre

LA GUERRE D'ESPAGNE

Durant les 7 ans de la guerre d'Espagne (1808 -1814), Bugeaud va acquérir la réputation d'un guerrier audacieux, manœuvrier, chanceux. Il est apprécié du commandement et respecté par ses subordonnés. Il a compris avec talent les recettes de la guérilla. Il s'illustre par ses coups. En retour, il est promu capitaine (2 mars 1809), chef de bataillon (1811), lieutenant-colonel (1813). Bugeaud reçoit le commandement du 14^e de ligne (1814) en faisant fonction de colonel. Il est nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur.

LA TRAJECTOIRE S'INFLÉCHIT

Napoléon abdique le 3 avril 1814. L'armée d'Espagne se replie sans panache. Le 14^e de ligne rejoint la garnison d'Orléans.

LA RESTAURATION

Le 1^{er} juin 1814, Bugeaud, à son grand soulagement, est confirmé par Louis XVIII dans son commandement et dans son grade. Sans état d'âme, Bugeaud fait arborer la cocarde blanche à son régiment et le transforme en une unité d'armistice modèle. Il se remet à signer Bugeaud de la Piconnerie.

LA TRAJECTOIRE BIFURQUE À NOUVEAU

Alors que depuis le 4 mars 1815, Bugeaud est en mouvement pour rejoindre Lyon par étapes

d'où se prépare une expédition en direction des Deux-Siciles, il croise, le 12 mars 1815, à Avallon, un élément précurseur de Napoléon qui a débarqué le 1^{er} mars à Golfe Juan. Sans hésitation, le 14^e de ligne, et son colonel, se rallient à l'Empereur. Le 14 mars, Napoléon passe en revue le 14^e de ligne à Auxerre et lui donne pour mission de se porter vers les Alpes pour bouter hors les frontières les Piémontais et les Autrichiens. Bugeaud entre en Savoie le 15 juin 1815 culbute l'adversaire le 28 juin dans la plaine d'Albertville.

Mais la fortune de guerre a changé à nouveau de camp. Napoléon est défait à Waterloo le 18 juin 1815 et abdique le 22 juin suivant. Louis XVIII récupère son trône, dissout le 14^e de ligne, licencie Bugeaud pour défection valant trahison. Il est placé en demi-solde. Les « Cent jours » ont vécu.

LE GENTILHOMME CAMPAGNARD

Bugeaud se retire à Excideuil pour se consacrer au métier de paysan. Toutefois, régulièrement, il sollicitera sa réintégration dans l'armée d'active. Il ne subodore pas avoir été inscrit, après l'épisode des « Cent jours », sur une liste qui exclut cette hypothèse, et qu'il est même placé sous surveillance du préfet de la Dordogne en tant qu'élément séditieux. Il attendra 15 ans avant d'obtenir satisfaction.

Durant ces années, grâce à son pécule et à un mariage avantageusement doté, il va être en mesure de racheter « La Durantie » qui avait été dispersée à la succession de ses parents et après le mariage de ses sœurs, et de transformer la propriété en un domaine prospère d'un seul tenant (900 hectares) exploité par 13 métayers.

L'ÉLU

En le temps même où il se forge une notoriété de paysan, Bugeaud obtint une notabilité qui se traduit par des mandats de maire (Lanouaille 1825) et de député de la Dordogne (1831). Il sera réélu parlementaire à 6 reprises, y compris lorsqu'il aura repris le service actif, le cumul étant autorisé.

A la Chambre, il intervient avec énergie en faveur de l'agriculture et de l'armée. Marqué

par les conflits précédents, il est obsédé par la menace extérieure et par la priorité à donner à la défense aux frontières. C'est pourquoi il s'oppose fermement à la poursuite de l'expédition d'Alger, dispendieuse en moyens et (selon lui) sans intérêt à terme.

LA FIN DE LA TRAVERSÉE DU DÉSERT

Le 8 septembre 1830, Louis-Philippe le rappelle sous les armes, le nomme commandant du 56^e de ligne à Grenoble et le promeut maréchal de camp (général) le 2 avril 1831. Alors que Bugeaud s'attend à se voir confier un grand commandement, Louis-Philippe le nomme gouverneur de la forteresse de Blaye (Gironde) en charge de s'assurer des conditions d'emprisonnement de Marie Caroline de Bourbon-Sicile, duchesse de Berry, détenue pour tentative de coup d'Etat. De cette mission sensible, qui s'achèvera en « commedia dell'arte », Bugeaud en récoltera l'épithète péjoratif de « géôlier de Blaye ». Lors d'une séance à la Chambre, un député nommé Dulong l'apostrophe ainsi. Bugeaud lui demande réparation et le tue en duel le 27 avril 1834.

L'AFFAIRE DE LA RUE TRANSNONAIN À PARIS



Le massacre
de la rue Transnonain à Paris

En avril 1834, éclate à Paris (et à Lyon, révolte des Canuts) l'une des agitations populaires qui émaillent la Monarchie de Juillet. Thiers, chef du gouvernement, donne l'ordre à Bugeaud, en garnison

à Paris, d'écraser au plus vite le soulèvement.

Au cours du rétablissement de l'ordre, le 18 avril 1834, une escouade est visée par des coups de feu tirés des fenêtres et des soupiraux d'une maison sise 14, rue Transnonain (aujourd'hui rue Beaubourg). En représailles, le détachement investit les lieux, violente les résidents sans distinction d'âge ou de sexe, trucidant à la baïonnette 12 présumés auteurs de coups de feu. La rumeur amplifie le fait en « massacre »

et l'impute à Bugeaud, alors qu'il a été prouvé qu'il n'intervenait pas dans ce secteur. Il reçoit le nouveau qualificatif de « bourreau de la rue Transnonain ».

BUGEAUD ET L'AFRIQUE DU NORD

Trois préalables à la compréhension du texte ci-après :

- A cette étape du récit (1836), il serait anachronique d'écrire « Algérie ». Le terme n'est devenu générique qu'à l'automne 1839. Jusqu'alors « Algérie » ne désignait qu'Alger et ses alentours et « Algérien » ne visait que l'habitant de la cité. Le reste du territoire se subdivisait en trois provinces : Oranie, Titteri (région de Médéa) et Constantinois, fractionnés en zones, portant généralement le nom des tribus qui les occupaient. Le seul lien qui les unissait était la religion mahométane.
- Depuis le 12^e siècle, la France était présente sur les côtes de Barbarie et, moyennant redevances payées aux deys, jouissait de « Possessions françaises du nord de l'Afrique ». Elle occupait en particulier à La Calle (El Kalla) le « bastion de France », centre de commerce (grains, cuirs, laine...) et de surveillance de la pêche au corail. Ces possessions obéissaient aux vicissitudes du temps, tantôt prospères, tantôt détruites...
- Au moment où Bugeaud va être confronté à l'Afrique du Nord, l'expédition d'Alger dure depuis 6 ans. Pour la clarté du récit, il convient de porter un regard sur les séquences qui l'ont précédé.

Les raisons de l'expédition d'Alger

Il est usuellement retenu que l'expédition d'Alger avait pour motif l'obligation de réparer l'outrage causé à la France le 30 avril 1827 par le dey Hussein Pacha qui, avec son chasse-mouches en plumes de paon, souffleta le consul général Pierre Deval. Mais il vient rarement à l'esprit de s'interroger sur le pourquoi de ce geste d'emportement ? Or il s'avère, curieusement, qu'il s'inscrivait dans les méandres d'un contentieux qui perdurait entre la France et les deys depuis 1798, au sujet d'un important impayé de fournitures livrées à Napoléon, en partance pour l'Egypte, par la maison de commerce de

négociants juifs d'Alger Bakri-Busnach. Les deys, sur leur cassette, avaient avancé une partie des fonds nécessaires à la constitution des approvisionnements et, depuis, n'avaient cessé que de vouloir récupérer leur mise. Le coup d'éventail en était l'énième péripétie.

L'autre raison, de portée géopolitique, qui guida Charles X était l'éradication de la piraterie barbaresque qui écumait la Méditerranée, les îles et les zones côtières, et dont l'épicentre était Alger. Depuis des lustres, les corsaires tiraient commerce hautement lucratif du rachat des captifs chrétiens. A l'époque, il était estimé que le nombre constant d'esclaves retenus à Alger était de l'ordre de 30 000 dont 1500 au service exclusif des deys.

Il se dessinait aussi le partage de l'influence dans le bassin méditerranéen, à l'ouest la France, le Maghreb, à l'est l'Angleterre, le Machrek.

L'expédition d'Alger

Son envergure fut colossale :

- 675 bâtiments à la mer (de guerre, de transport de troupes, de débarquement) et quelques vapeurs de liaison
- 37 500 soldats embarqués
- 4 000 chevaux et mulets pour les unités montées
- 100 pièces d'artillerie de campagne et de siège avec 100 coups par pièce
- 17 000 quintaux de vivres pour 2 mois, 9 000 hectolitres de vin, 188 hectolitres d'eau de vie et 1 000 bœufs
- 5 000 tentes, 1 hôpital de campagne de 3 000 lits, des centaines de barils de poudre, de pierres à fusil, des engins de travaux et toutes sortes d'outillages.

Que faire d'Alger ?

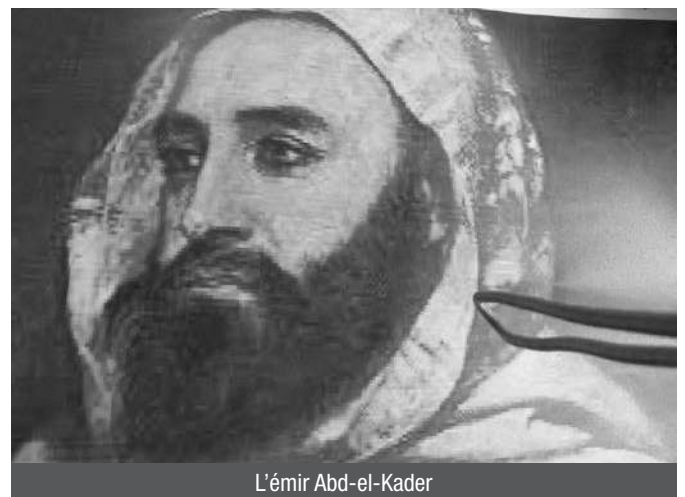
Pour Charles X, le dilemme est entier. Il n'a aucune idée précise sur le prolongement à donner à la victoire sur les Ottomans, à la prise d'Alger et à la soumission de la Régence intervenue le 4 juillet 1830. Aucune réflexion prospective n'a été conduite sur la gestion de

l'après. Accaparé par les problèmes de politique interne, il tergiverse et ce ne sera que le 20 juillet 1830 qu'il décidera de conserver Alger. Le suivi ne lui appartiendra pas, contraint d'abdiquer le 26 juillet 1830 à la suite des « Trois Glorieuses ».

Louis-Philippe, qui lui succède le 7 août 1830, est tout aussi indécis, voire circonspect sur les intérêts de la France à se maintenir en Afrique du Nord, d'autant qu'il ne tient pas à déplaire à l'Angleterre qui sourcille à l'idée d'une présence française constante. Mais, pour ne pas s'aliéner l'armée dont le trouble et l'impatience croissent, il se résout le 3 septembre 1830 à ordonner la poursuite de l'expédition d'Alger, en la limitant toutefois au littoral.

Bugeaud en Afrique du Nord

En 1836, le corps expéditionnaire français est en position critique dans la province d'Oranie, harcelé et encerclé par l'émir Abd-el-Kader en les postes avancés du camp de la Tafna à Rachgoun (région d'Aïn Témouchent) et de Tlemcen. Bugeaud est nommé commandant les troupes d'Oran pour rétablir la situation. Il débarque le 5 juin 1836 à la tête de six bataillons de ligne (4 500 hommes).



L'émir Abd-el-Kader

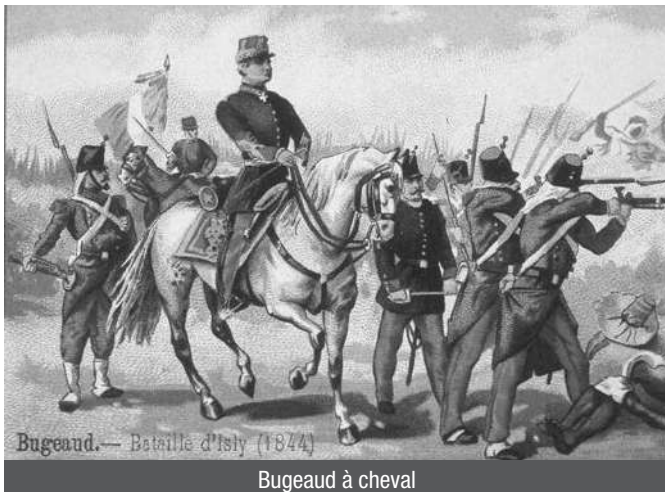
Après s'être renforcé en moyens de cavalerie, Bugeaud reproduit ses méthodes de la guerre d'Espagne, délivre Tlemcen le 28 juin 1836, désoriente Abd-el-Kader et l'accule au combat sur le terrain de son choix, au bord de l'oued Sikkak, dans la région des Issers. Le 5 juillet 1836, l'affrontement dure trois heures. Abd-el-Kader, en déroute, abandonne sur le terrain 1 300 tués, 2 000 blessés et son appareil de commandement ...

La liberté de mouvement du corps expéditionnaire retrouvée, mission accomplie, Bugeaud regagne la métropole, obtient sa troisième étoile et l'éloge de Louis-Philippe « ... il avait deviné une guerre que les autres avaient faite sans la comprendre ». Sur le fond, Bugeaud ne modifie pas son jugement, l'Afrique du Nord n'offre aucun intérêt à terme pour la France en prophétisant « *qu'il faudra, de toute manière, quitter tôt ou tard* ».

En 1837, le comte Mathieu Molé, président du Conseil des ministres, n'entrevoit pas de solution militaire définitive en Afrique du Nord et décide, pour mettre un terme à des hostilités usantes et sans issue, de négocier avec Abd-el-Kader la délimitation de zones d'influence respectives. En avril 1837, il missionne, à cet effet, Bugeaud, qu'il place hors hiérarchie civile et militaire. Le 30 mai 1837, les deux protagonistes signent le « Traité de la Tafna ».

LES ÉLÉMENTS ÉVOLUTIFS QUI CONCOURENT À LA NOMINATION DE BUGEAUD GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

L'activisme d'Abd-el-Kader



Pour les observateurs arabisants de l'époque, il était clair que Bugeaud, en sa naïveté, et en sa méconnaissance des arcanes de la mentalité arabe, avait été le dupe d'Abd-el-Kader lors de la signature du « Traité de la Tafna ». Pour celui-ci, et pour les tribus, les concessions accordées par Bugeaud n'étaient que faiblesse et reconnaissance de l'autorité d'Abd-el-Kader. Et, en effet, tout au long des années 1838-1839, Abd-el-Kader, libre de ses mouvements à l'intérieur des provinces, fonde les bases d'un « Etat islamique ». Il assoit son pouvoir sur les tribus, perçoit la dîme coranique, implante un chapelet de places fortes de Tlemcen au Constantinois, se dote d'une véritable armée et reprend ses incursions meurtrières en Mitidja. Sa capitale est Takdemt, au sud de Mascara.

L'affaiblissement du corps expéditionnaire

Durant le même laps de temps, la capacité opérationnelle du corps expéditionnaire s'effrite. A la mobilité, le commandement préfère l'installation de postes territoriaux statiques, notamment sur les axes de circulation. En outre, la dysenterie fait des ravages, décime des garnisons entières, cause 6 000 morts soit 15 % des effectifs. Moins de 20 000 hommes restent aptes au combat. Ils ne pourraient faire face à une offensive simultanée des tribus insoumises du Constantinois et de Kabylie, et de l'armée d'Abd-el-Kader qui, le 18 novembre 1839, déclare la reprise de la guerre après le franchissement par le duc d'Orléans des « Portes de fer » dans le Constantinois.

La volte-face doctrinale de Bugeaud

Au constat que le corps expéditionnaire s'épuise dans des escarmouches incessantes sans résultat probant, que le budget de l'Etat en supporte le poids sans compensation, Bugeaud, dans le but de conclure l'affaire au plus tôt, change radicalement de doctrine. A la Chambre, il déclare que l'occupation limitée actuelle de l'Algérie est une chimère dangereuse. Il prône, désormais, une occupation totale, une grande invasion qui s'apparente à celle des Francs..., puis une « colonisation militaire », prolongement de la métropole, pour un résultat durable et profitable à la France.

BUGEAUD, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

Adolphe Thiers, le chef du gouvernement, probablement influencé par la dimension d'expert prise par Bugeaud, et par les assurances de son argumentation, le nomme Gouverneur général de l'Algérie le 29 décembre 1840 ; Bugeaud prend ses fonctions le 22 février 1841.

Première déclaration d'intention

Dès son arrivée, Bugeaud convoque son appareil de commandement et lui signifie avec solennité ses intentions :

- Modeler un soldat d'Afrique, résistant, combatif, fier de lui et de sa mission, transformer le portefaix en un coursier du « djebel ».
- Sortir de la guerre académique pour pratiquer une guérilla adaptée aux méthodes de l'adversaire, donner l'impression d'être simultanément partout et en force.
- Traquer sans relâche Abd-el-Kader, l'essouffler, le priver de ressources en pratiquant la « terre brûlée », l'expulser vers des zones désertiques pour l'anéantir, « les exterminer jusqu'aux derniers ».
- Effrayer les tribus en leur annonçant une guerre de représailles impitoyable « *Je sillonnerai en tous sens vos terres comme un torrent de feu...* », ne leur laisser le choix que de la soumission.
- Entrevoir, la victoire acquise, une colonisation militaire en prise directe avec la population indigène « *la colonisation européenne... bien peu* ».

DE LA DÉCLARATION D'INTENTION À L'ACTION

Les moyens à disposition

Bugeaud dispose de 100 000 hommes : 78 000 des forces de ligne métropolitaines, les autres provenant du recrutement local, (zouaves, spahis, chasseurs d'Afrique) et de deux régiments de la Légion étrangère. Au gré des déplacements, il s'y ajoute un nombre variable de goums des tribus ralliées et de milices européennes urbaines (les tirailleurs algériens furent créés en 1842).

Les opérations marquantes

- A compter du 30 mars 1841
- Ratissage méthodique de l'Oranie et du Titteri, razzia des tribus hostiles ou récalcitrantes.
- Destruction symbolique des lieux emblématiques de vie et de commandement d'Abd-el-Kader : la Ghetna (proche de Mascara) où vit son père, et où il est né, Tagdempt, Saïda, Mascara, ses capitales alternées.
- Anéantissement des ressources de terrain de l'émir (silos à grains, terres à blé, fourrages, troupeaux...)
- Quadrillage des espaces conquis par l'implantation de garnisons musclées (Mascara, Tlemcen, Sebdou...)

C'est au cours de l'une des opérations que des voltigeurs d'Abd-el-Kader, toujours insaisissables, déjouant les « sonnettes » font feu, de nuit, sur le bivouac de Bugeaud à Sidi Aïssa. Celui-ci sort précipitamment de sa tente en bonnet de nuit, s'écriant « où est ma casquette »... d'où le refrain légendaire !

• 1842 - 1843

- Investissement de l'Ouarsenis et du Dahra (région est de Mostaganem), zones montagneuses de refuge et de recrutement d'Abd-el-Kader.
- Fondation, le 27 avril 1843, d'Orléansville (aujourd'hui Chlef), sur l'axe Alger – Oran, en mémoire du duc d'Orléans, fils du roi de France Louis Philippe.
- Capture, le 16 mai 1843, sur renseignement d'un informateur, d'une partie de la smala d'Abd-el-Kader qui, en son absence, nomadise dans le djebel Amour (nord Sahara). Le duc d'Aumale et les cavaliers du colonel Youssouf, font 5 000 prisonniers et raflent un butin considérable. Abd-el-Kader est atteint dans sa substance.

Le 31 juillet 1843, Bugeaud est élevé à la dignité de maréchal de France et, le 24 décembre, à celle de Grand Croix de la Légion d'honneur.



Maréchal de France

En sa vision de l'après, Bugeaud fonde les trois premières colonies militaires à Fouka (près de Tipasa), à Maelna (près de Zéralda) et à Beni Mered (près de Boufarik), là où, le 12 avril 1842, fut tué le sergent lyonnais Blandan. Pour favoriser le volontariat parmi les libérables, Bugeaud maintient leur solde durant trois ans, leur concède un domaine de 10 hectares et leur procure les matériels et cheptels de démarrage.

• 1844

La bataille d'Isly : un litige de frontière dans la région de Marnia, délimitée par l'oued Isly, opposait la France et le Maroc. Profitant des échanges diplomatiques, la France réclamait l'expulsion d'Abd-el-Kader qui avait trouvé asile auprès du sultan Moulay Abder Rahman et cherchait à le rallier à sa cause.

Les injonctions restant vaines, le gouvernement déploie, au large de Tanger, une escadre d'intimidation qui, après un ultimatum, bombarde Tanger (6 août 1844) et Mogador (15 août).

Bugeaud estime le moment propice pour traiter la menace de l'armée marocaine susceptible de recréer de l'instabilité dans la province d'Oranie à peine pacifiée. Il regroupe ses moyens (8 500 hommes dont 1 500 cavaliers) sur l'oued



L'émir et ses décorations

Isly à l'est d'Oujda. En face, l'armée marocaine déploie 40 000 cavaliers et fantassins. Le 14 août, le combat débute à 8 heures du matin et s'achève à midi, après une manœuvre aussi habile que puissante de Bugeaud. L'armée marocaine se débande, laissant sur le terrain 800 tués, 11 canons et 18 drapeaux. L'exploit est mémorable. Le 18 septembre, Bugeaud reçoit le titre de duc d'Isly. Il est à l'apogée de sa gloire. En novembre, il regagne la métropole pour prendre un temps de repos et pour expliciter à la Chambre ce qu'il reste à faire.

• 1845

Bugeaud regagne Alger le 29 mars. En son absence, la situation s'est dégradée, notamment dans le Dahra où une nouvelle rébellion a éclaté. Bugeaud ordonne aux colonels Pélissier et Saint-Arnaud de la mater radicalement « *Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac⁽¹⁾, enfumez-les comme des renards* »

(1) Le 11 juin 1844, dans le secteur d'Orléansville, la tribu des Sbéahs qui vient d'assassiner des pro-français, poursuivie, se réfugie dans une grotte. Cavaignac la fait enfumer pour obtenir la reddition des rebelles.

Le 18 juin, la tribu belliqueuse des Ouled Rhia, traquée par le colonel Pélissier, se retranche avec femmes et enfants et troupeaux dans la grotte Ghar el Frechisah (région du Dahra) aménagée en fortin avec armes, munitions et vivres. Après plusieurs assauts au cours desquels tous ses voltigeurs sont tués, Pélissier a recours à l'enfumage. Au bout de quelques heures, nul n'étant sorti de la grotte, Pélissier découvre que toute la tribu est morte, asphyxiée ou brûlée, entre 500 et 1 200 personnes selon les sources. La nouvelle parvenue à Paris provoque grand émoi. Bugeaud assume ses responsabilités.

Le 12 août, à Aïn Merane, entre Ténès et Mostaganem, le colonel Saint-Arnaud n'obtient pas, par les armes, la soumission de la tribu des Shebas, en fait emmurer vivants les 500 membres. Le fait n'est pas ébruité et ne sera connu que bien plus tard.

Les 23-25 septembre, Abd-el-Kader, qui est réapparu tout aussi agressif, massacre dans les environs de Marnia, au marabout de Sidi-Brahim, un élément de 200 soldats des 8^e Chasseurs et 2^e Hussards. Une autre patrouille, également de 200 hommes, se rend sans combattre à Aïn Témouchent.

Bugeaud, qui est alors à Paris pour répondre aux détracteurs de sa politique et qui hésitait sur la conduite à tenir, avise le ministre de la Guerre. « *Je pars, je réponds à l'appel de l'armée* »

• 1846 - 1847

Bugeaud qui a repris la traque d'Abd-el-Kader sait que celui-ci est aux abois. Mais dans le même temps, il mesure son propre isolement ; le gouvernement et les parlementaires ne l'appuient plus, ne lui accordant plus les moyens supplémentaires qu'il réclame, ne partagent pas sa conception d'une colonne militaire coopérant avec les indigènes. Il est à contrecourant, allant même jusqu'à entraver les projets d'implantation d'Européens. En un dernier coup de boutoir, ignorant les directives gouvernementales contraires, il pénètre, comme par défi, dans le massif montagneux du Djurdjura (Grande Kabylie) avec succès.

Après, il sollicite son rappel. Le 5 juin 1847, Bugeaud fait ses adieux aux troupes. Il écrit à un ami « *Je reviens Gros Jean comme devant...* ».

BUGEAUD, APRÈS L'ALGÉRIE

Il est réélu député en 1848.

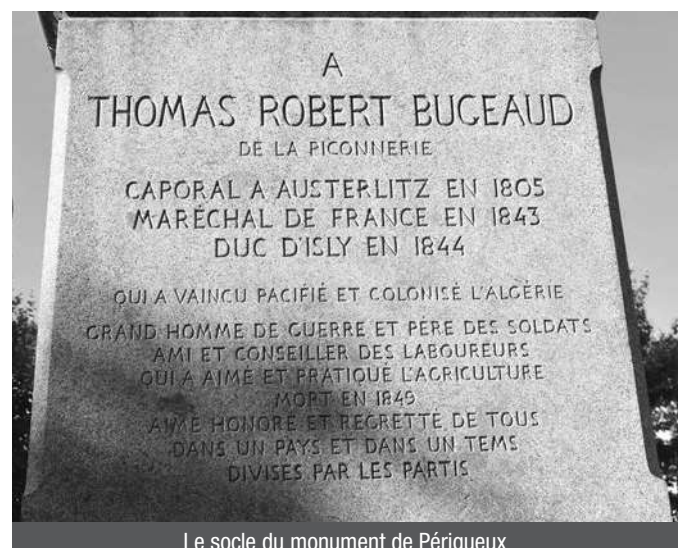
Le 23 février 1848, vers minuit, Louis-Philippe fait appel à Bugeaud pour rétablir l'ordre dans Paris, qui, depuis la veille, est en situation insurrectionnelle. Celui-ci prend son commandement le lendemain 24 février vers 2 heures du matin. Vers 10 heures, la tournure des événements contraint Bugeaud à renoncer. Louis-Philippe abdiquera deux heures après.

Le 20 décembre 1848, Louis Napoléon Bonaparte, président de la II^e République depuis le 10 décembre, nomme Bugeaud commandant de l'Armée des Alpes.

Le 30 juin 1849, Bugeaud meurt victime de l'épidémie de choléra qui sévit à Paris. La France porte le deuil et le journaliste Louis Veuillot écrit « *Son épée était une frontière, son nom un drapeau* ».

PORTRAIT DE BUGEAUD PAR CEUX QUI L'ONT CÔTOYÉ

Il émanait de Bugeaud une autorité magnétique. Il était fait pour le commandement. Il entendait la guerre. Il avait le génie inné de l'exploitation du terrain. Au combat, il était aussi intrépide que lucide avec une inébranlable confiance en lui. Pour l'épithète familière « le père Bugeaud », ceux qui l'ont côtoyé exprimaient leur respect



Le socle du monument de Périgueux



La casquette du grand uniforme de Bugeaud



Timbre postal

envers le sorti du rang, le mûri à la guerre, le chef qui n'avait jamais peur, ni à la guerre, ni devant les responsabilités.

ET LES ARABES QUE PENSAIENT-ILS ?

Abd-el-Kader, les aghas, bachagas, chefs de tribus rebelles, marabouts, ne dénoncèrent jamais les méthodes de Bugeaud, ni pendant, ni après. Ils pratiquaient les mêmes en leur « guerre sainte ». Ces guerriers, ces responsables, avaient vu que le Bugeaud impitoyable était aussi juste, respectueux de la religion mahométane, miséricordieux envers les humbles. Pour ces Arabes, tout était guidé par Dieu. Si leur djihad a tourné court, s'ils durent se soumettre, cela répondait à la volonté de Dieu. Abd-el-Kader, imprégné de ce concept religieux, n'a jamais remis en cause la suprématie de la France, n'a jamais cherché à retourner dans son pays, ne s'est

jamais immiscé dans les affaires de la France en Algérie.

LIBRES COMMENTAIRES

- N'est-il pas d'une grande saveur de savoir que la prodigieuse aventure militaire de Bugeaud n'a tenu qu'à la clairvoyance et à l'affection de ses sœurs ?
- N'est-il pas troublant de constater qu'au fil du temps l'opinion contemporaine a privilégié l'image d'Abd-el-Kader, celui qui tirait orgueil des têtes tranchées des soldats français par son sabre ? Déjà Napoléon III l'avait gratifié d'honneurs, d'une pension substantielle et de respectabilité ..., se déplaçant lui-même à Amboise le 16 octobre 1852 pour lui annoncer la fin de sa captivité.
- N'est-il pas tentant de se livrer au jeu de l'uchronie ? Abd-el-Kader ambitionnait de créer un « état islamique », Bugeaud entrevoyait une « colonisation arabe », Napoléon III envisageait de nommer Abd-el-Kader « vice-roi » d'Algérie. Que serait-il advenu si ces visions si proches, si lointaines, s'étaient rejointes, si l'Emir avait accepté, si la défaite de 1870 n'avait mis fin au « rêve arabe » ?
- N'est-il pas navrant, non, choquant, d'observer que ceux qui jettent aux chiens Bugeaud, en travestissant l'histoire, en extrayant les faits de leur contexte, trouvent écho complaisant dans maints milieux de la société marchante.

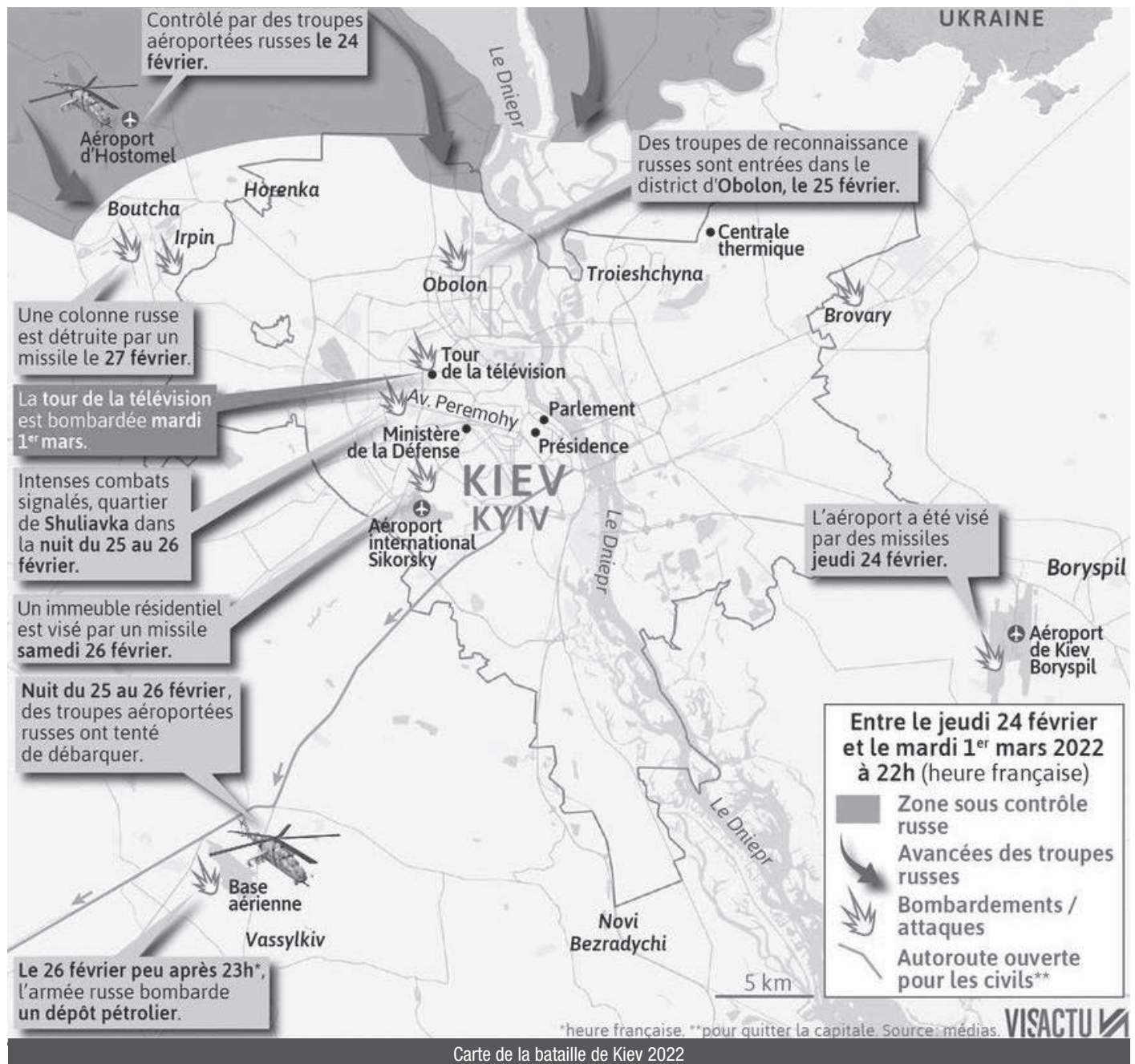
Jean Laroche
Août 2025

Sources

- *Histoire de la conquête d'Alger*, Alfred Nettement, Librairie Lecoffre, 1867
- *Bugeaud*, Edouard de Lamaze, Editeur Lardanchet, Lyon, 1943
- *Abd-el-Kader le magnanime*, Bruno Etienne et François Pouillon, Gallimard 2003
- *L'Algérieniste* – Décembre 2024

LA BATAILLE DE KIEV (24 FÉVRIER – 8 AVRIL 2022)

Extrait d'une étude réalisée, sous l'égide du Commandement du combat du futur (CCF), par le Bureau Observation des Conflits, en collaboration avec des officiers ukrainiens de la National Defence University.



La bataille de Kiev peut être décomposée en quatre phases :

- Phase 1 (22 - 24 février) : préparation aérienne accompagnée d'actions de guerre électronique ;
- Phase 2 (24 - 25 février) : prise de l'aéroport d'Hostomel (aéroport international réservé

au fret, situé dans l'oblast de Kiev) ;

- Phase 3 (22 février - 24 mars) : offensives terrestres sur Kiev ;
- Phase 4 (24 mars - 3 avril) : retrait russe et réoccupation des territoires par l'armée ukrainienne.

Six armées russes combinées (une armée combinée correspond à une division type OTAN), soit 80 000 hommes sont engagées, sur les 150 000 hommes impliqués dans l'ensemble de « l'opération militaire spéciale. »

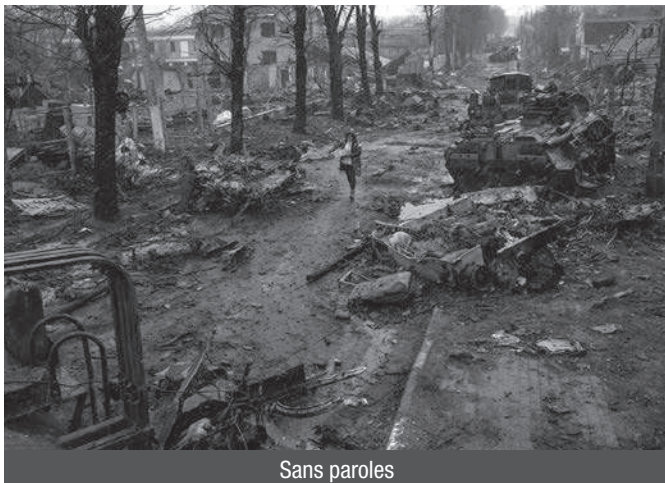


Un poste de combat dans Kiev

PHASE 1

Les offensives russes ont été précédées de frappes de missiles à longue portée contre des cibles militaires et civiles. Dans un premier temps, les attaques de missiles russes visent des aérodromes, des centres de communication, des systèmes et des unités de défense aérienne.

Dans un deuxième temps, les attaques se concentrent sur ces unités. Dans un troisième temps, ce sont des dépôts d'armes, de carburant et des dépôts pétroliers qui sont frappés. Pour ne pas gêner leur progression, les Russes ne ciblent pas les voies de communication.



Sans paroles

En parallèle à ces actions, les Russes mènent des actions de guerre électronique de grande

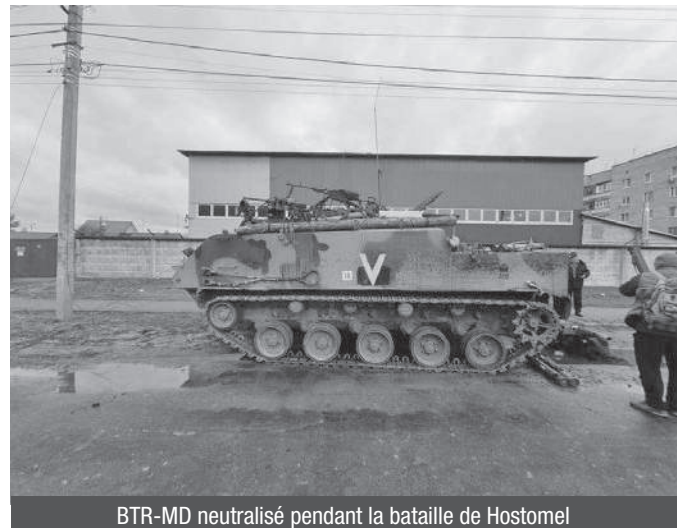
ampleur, notamment en employant un brouillage intensif. Quant à la neutralisation de la défense aérienne ukrainienne, elle est menée par des patrouilles de deux ou quatre avions tirant des missiles air-air à longue portée.

PHASE 2

L'opération héliportée a pour but de créer un point d'appui logistique destiné à prolonger l'action terrestre en direction de Kiev. Avec sa piste de 3,5 km de longueur et ses installations, l'aéroport de Hostomel aurait permis d'accueillir des gros porteurs russes capables de transporter des troupes et du ravitaillement.



Forces spéciales ukrainiennes après la reprise de l'aéroport de Hostomel



BTR-MD neutralisé pendant la bataille de Hostomel

En deux jours, à la suite de durs combats, les troupes russes héliportées réussissent à s'emparer des installations. A noter que la prise complète de l'aéroport n'a lieu qu'après l'arrivée des troupes terrestres parties de Biélorussie. Les vols de pénétration et d'approche sont effectués en basse altitude pour éviter les défenses aériennes ukrainiennes.

Les Ukrainiens ripostent par des tirs d'artillerie et des bombardements aériens qui endommagent la piste, la rendant ainsi inutilisable pour les Russes. Si ces derniers se sont emparés de l'aérodrome, ils ont échoué dans leur objectif de le prendre intact afin de l'utiliser en vue de prolonger leur offensive sur Kiev.

PHASE 3

Les offensives russes se déroulent sur trois axes : un premier, partant de la Biélorussie, sur la rive ouest du Dniepr, pour s'emparer des banlieues ouest de Kiev ; un deuxième depuis la frontière russo-ukraïno-biélorusse pour s'emparer des banlieues est de Kiev ; un troisième depuis la Russie, à partir de Soumy en direction de Kiev.

PREMIERS BILANS



Colonne de chars russes



Le convoi russe de 56 km

Dans les premiers jours, les troupes russes avancent en colonne sur les routes. Si la résistance ukrainienne est trop forte, elles la contournent en employant des itinéraires secondaires, parfois surprenants, comme dans la région de Tchernobyl. La progression est d'environ 40 km par jour. Les colonnes russes atteignent parfois 20 km de longueur. De plus, elles ne sont pas protégées par les défenses

antiaériennes, les systèmes n'étant pas encore déployés, ce qui permet aux Ukrainiens de les frapper avec leurs moyens aériens. Qui plus est, la progression russe est entravée par les nombreuses coupures de terrain (rivières, lacs, canaux), la destruction des ponts et la raspoutitsa⁽¹⁾.



Pont de Antonivka détruit par les Russes lors de leur retraite

À l'ouest de Kiev, une fois l'aéroport d'Hostomel pris, les Russes poursuivent en direction des villes de Boutcha et d'Irpin. De violents combats se déroulent durant près d'un mois à partir du 27 février dans celle-ci, qui était le dernier verrou avant Kiev. N'ayant pu s'emparer d'Irpin, les Russes se retirent de la ville que les Ukrainiens réoccupent dans sa totalité le 28 mars.

À l'est de Kiev, les forces russes progressent jusqu'à la ville de Brovary dont le centre est situé à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Grâce à des frappes dans la profondeur, les Ukrainiens réussissent à ralentir les Russes dans leur intention d'établir une quintuple ligne de fortifications dans la région. Les 9 et 10 mars, subissant d'importantes pertes, les Russes sont obligés de reculer.

LA DERNIÈRE PHASE (24 MARS – 3 AVRIL 2022)

correspond au retrait des troupes russes qui n'ont pas atteint leurs objectifs et par la réoccupation par les Ukrainiens des territoires temporairement perdus.

(1) La raspoutitsa, littéralement « saison des mauvaises routes », désigne les périodes de l'année durant lesquelles, du fait de la fonte des neiges au printemps ou des pluies d'automne, une grande partie des terrains plats se transforment en mer de boue, en particulier lorsque les routes ne sont pas asphaltées.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le rôle des armes antichars

Dans les premiers mois de la guerre, les deux camps ont utilisé des systèmes antichars antérieurs à 1990. Puis la mise en œuvre de missiles s'est montrée particulièrement efficace contre les chars et les véhicules de combat d'infanterie.

Les armes antichars à courte portée ont été une des principales raisons du succès des Ukrainiens dans le cadre d'un plan de feu et d'une manœuvre d'ensemble. Elles se sont également montrées très efficaces dans des combats menés par des commandos mobiles.

Dans l'offensive, le canon du char est plus performant que le missile. Les chars restent donc des armes indispensables sur le champ de bataille, à condition d'être accompagnés d'importants moyens, notamment d'infanterie.

L'importance des drones

Les drones sont devenus des engins à tout faire ; pour chaque type de cible existe aujourd'hui un drone spécialisé ou adapté à partir d'un modèle standard : reconnaissance, photographie de jour comme de nuit, dépose de mines, drones filaires impossible à brouiller mais facile à repérer, drone-kamikaze explosif jeté sur les blindés ou des positions statiques, drone à sous-munition avec 3000 billes d'acier projetées à 10 mètres du sol, drone à longue portée capable d'atteindre Moscou, ... et même un drone lance-flammes, redoutable en zone boisée.

Les drones permettent une observation en temps réel du champ de bataille, une correction immédiate des tirs, et des frappes de précision, même avec de petits budgets. Comment y échapper ? Par le camouflage, par la vitesse, d'où l'utilisation des moyens de transport les

plus divers : automobile civile, quad, bicyclette, trottinette électrique. Si 80 % des drones manquent leur cible, 80 % des morts et blessés seraient causés par les drones, en appui de l'artillerie le plus souvent.

L'Ukraine en aurait fabriqué plus de 2 millions en 2024 et son objectif 2025 est de doubler cette production

LE DRONE TB2

Les Ukrainiens ont acheté des drones *TB2 Bayraktar* à la Turquie dès 2019 et ils les ont massivement utilisés durant la « bataille de Kiev » où ils ont joué un rôle important, mais non



Le drone TB2

décisif. En ce sens, ils sont qualifiés de « *Game facilitateur* » et non de « *Game changer* ».

Très efficaces contre les chars et autres objectifs, ils ont compensé l'infériorité aérienne notoire des forces ukrainiennes. Les *TB2* ont également contribué de manière significative à la stratégie de communication de Kiev. Les drones filmaient leurs actions, ce qui a permis de diffuser des images de destruction des moyens adverses, soutenant ainsi le moral de la population.

Toutefois, le rôle des *TB2* s'est amoindri au fil des mois, les moyens de guerre électronique ayant fortement monté en puissance, s'adaptant technologiquement à la menace de ces drones.

GUERRE D'ALGERIE – 22 OCTOBRE 1956

QUE S'EST-IL PASSÉ LE 22 OCTOBRE 1956 IL Y A PRÈS DE 60 ANS ?

L'histoire commence le soir du 21 octobre 1956 à Rabat. L'antenne locale du Sdece (le service de contre-espionnage français) apprend que le sultan du Maroc, Mohamed V, et cinq chefs de la rébellion algérienne, dont leur leader Ahmed Ben Bella, vont prendre le lendemain un avion pour Tunis où se tiendra, à l'invitation du Premier ministre Habib Bourguiba, une conférence sur l'avenir du Maghreb, réunissant les représentants du Maroc et de la Tunisie, déjà indépendants, et les chefs du Front de libération nationale (FLN).

Connue des autorités françaises d'Alger, l'information n'atteint ni le chef du gouvernement, Guy Mollet, ni ses ministres chargés du dossier. Seuls leurs « interims » en sont informés à Alger. Le principal d'entre eux, le préfet Pierre Chaussade, secrétaire général



Pierre Chaussade

du Ministre résident, dont tous s'accordent à vanter l'habileté, la compétence et le courage, donne l'ordre au général Frandon, commandant des forces aériennes en Algérie, d'intervenir. « *Oui, dit Chaussade, j'ai donné l'ordre d'intercepter l'avion de Ben Bella. Oui, je l'ai signé, et sans hésitation* ».

Le secteur de défense aérienne d'Oran est mis en alerte le lundi 22 octobre à 10h30, en particulier les *Mistral*, ces avions à réaction conçus par les Britanniques sous le nom de Vampire) et fabriqués en France.

La réaction des autorités françaises

Dès qu'Alger a connaissance du vol de l'avion qui transporte les chefs du FLN, la 6^e escadre de chasse d'Oran est mise en alerte. Les *Mistral* sont armés, comme le sont les quatre appareils de la base de Téliergma, toute proche de Constantine, mis en attente. Vers 10h40, l'état-major décide l'alerte de trois patrouilles.



SE – 535 Mistral

A cette heure-là, deux avions sont sur la piste de l'aéroport de Rabat. Ils doivent décoller en toute fin de matinée pour se rendre à Tunis. Le plus rapide est un quadrimoteur Super Constellation qui transporte le sultan du Maroc. Le second, piloté par des Français, est un bimoteur DC-3 plus lent, propriété de la compagnie chérifienne de transport aérien. C'est lui qui emporte les chefs du FLN,



Ahmed Ben Bella et quatre de ses seconds, ainsi qu'une dizaine de journalistes dont trois Français. Son immatriculation, F.O.A.B.V. (« Bravo Victor », en alphabet aéronautique), est française. Il décolle à 12h25 de l'aéroport de Rabat Salé, après celui du sultan et prévoit de se poser à mi-parcours à Palma de Majorque à 16 heures, pour y faire un plein.



Pendant ce temps, les patrouilles de chasseurs *Mistral* se succèdent en vol à partir de 12 heures.

Le DC-3 se pose à Palma de Majorque à 17h22 après bien des palabres stériles. Le plein fait, il repart à 18h14 en prévoyant d'atterrir à Tunis à 21h30. C'est alors qu'il reçoit, par radio, l'ordre du ministre résident en Algérie, Robert Lacoste, de se dérouter sur Alger.

En effet, le ministre, arrivé à 18h25 sur la base aérienne 149 d'Alger Maison-Blanche. à la suite d'un bref exposé qui lui est fait sur le tarmac, a donné son agrément pour la poursuite des opérations. Aurait-il pu interrompre l'intervention ? Il en avait les pouvoirs, mais

il juge que l'opération est trop engagée pour l'arrêter.

A 18h45, le pilote du DC-3 demande l'autorisation de retourner au Maroc. Le commandant de bord, ancien pilote de l'Aéronavale, réticent, consulte sa compagnie Air Atlas, et demande des garanties aux autorités françaises pour sa sécurité, celle de l'équipage et des familles en



résidence au Maroc.

Pour les autorités militaires françaises, pas question d'autoriser un retour à Rabat.

A 19h50, le pilote du DC-3 reçoit l'ordre impératif de se poser à Alger, avec l'assurance qu'il est couvert par le ministre résident. Après quelques hésitations, il se décide à obtempérer et à tourner en rond en mer, au nord d'Alger, pour



accomplir les trois heures de vol prévues. Pour minimiser les risques, au cas où les passagers s'apercevraient de la supercherie, il sollicite la présence de chasseurs qui pourront le forcer à faire demi-tour et à atterrir. Par sécurité, un bombardier B-26 et deux patrouilles de *Mistral* sont mis en alerte enforcée à Oran afin d'intervenir si le DC-3 poursuivait sa route vers le Maroc.

A 20h43 le bimoteur MD-315 du sergent-chef Sournac décolle de Blida. Deux minutes plus tard, il prend contact avec le contrôleur d'interception de la station radar qui suit le DC-3 sur ses écrans. Le contrôleur lui transmet le message suivant : « *Prenez contact avec le DC-3 F.O.A.B.V. Obligez-le à se poser par tous les moyens. S'il refuse, tirez !* »

Les instructions sont sans ambiguïté et conformes à la décision du Ministre Résident en Algérie.

L'interception

La nuit est claire avec un superbe clair de lune. Le pilote du DC-3 est préoccupé car l'astre nocturne change trop souvent de place, ce qui pourrait alerter les chefs rebelles. Aimablement, l'hôtesse tire les rideaux devant les hublots

A la verticale de Tizi-Ouzou, le MD-315 croise entre deux nuages le DC-3 qui évolue en direction de l'ouest. Il essaie vainement d'entrer en contact avec lui, sans succès. Sournac craignant que le DC-3 cherche à regagner le Maroc, envisage de débiter le tir et demande confirmation à la station radar. Après un bref silence, le contrôleur lui signale que le DC-3 est en train de virer par la gauche...

Le DC-3 amorce sa descente. Le MD-315 ne le lâche pas, au cas où il tenterait de remettre les gaz au moment de l'atterrissage. Pour pallier cette éventualité, deux B 26 sont mis en alerte renforcée sur le terrain d'Oran et un *Météor* décolle de Blida à 21h15.

Sur l'aérodrome d'Alger Maison Blanche, le dispositif se met en place. La troupe en armes investit les lieux tandis que les autorités civiles et militaires se rassemblent dans le hall de

l'Escale. Il est 21h20 quand le DC-3 touche le sol. Dès l'arrêt des moteurs, l'hôtesse de l'air annonce la phrase rituelle « *Bienvenue à Tunis* ». Elle s'éclipse aussitôt vers le poste de pilotage, évacué si rapidement par la porte avant qu'elle se foule la cheville en sautant avec ses collègues. Le DC-3 est encadré de jeeps et de mitrailleuses en batterie.

Les passagers qui se présentent un par un à la coupée sont aveuglés par les flashes des photographes et interpellés par les policiers qui leur passent les menottes. Ben Bella est stupéfait : « *Je n'aurai jamais cru les Français capables de cela !* » s'exclame-t-il.



Guy Mollet

Les communications radio sont alors rétablies avec Paris. La capture des cinq dirigeants du FLN est immédiatement portée à la connaissance du gouvernement français et de l'opinion. Guy Mollet, qui n'en savait rien, ne peut faire autrement que de s'expliquer, le lendemain 23 octobre, devant le Conseil des ministres réuni exceptionnellement le matin, puis de présenter l'après-midi une déclaration à l'Assemblée nationale. Il redoute la réaction des députés. Au contraire, il est salué par une belle salve d'applaudissements – bancs communistes exceptés.

Conclusion

Il fallait bien une fin. Une commission internationale d'enquête, et de conciliation fut constituée à Genève, pour traiter de l'intervention. Elle rendit ses conclusions en février 1958. Un avion de nationalité française (mais de propriété marocaine), transportant des ressortissants français (les chefs de la rébellion l'étaient encore) recherchés par la justice française, étaient poursuivis pour des faits relevant de la haute mer. Il s'agissait donc

d'une simple opération de police. Le dossier en resta là.

Ahmed Ben Bella a été libéré en 1962, après six années d'emprisonnement et de résidence surveillée en France.

Ses quatre compagnons : Mohamed Boudiaf, Hocine Aït Ahmed, Mohamed Khider et le professeur Mostefa Lacheraf, étaient des figures de la révolution algérienne, représentant le FLN sur la scène internationale. Eux aussi, ont été libérés en 1962.

LES PROTECTEURS DE L'ARMÉE DE TERRE (SUITE)

SAINT-MAURICE

Saint-Maurice est le saint-patron de la Savoie, de l'infanterie et en particulier des chasseurs alpins. Il se fête théoriquement le 22 septembre. Parvenue dans les Alpes depuis l'Égypte, la légion romaine que commande Maurice compte 6 500 soldats. Lorsqu'elle reçoit l'ordre par l'empereur Maximien (nommé

César en 285) de persécuter les chrétiens, elle refuse cette discrimination. Cela fut rapporté à Maximien qui se trouvait alors dans la région de Martigny (Suisse). Entré dans une terrible colère, il ordonna qu'un soldat sur dix soit alors exécuté. Mais cela n'a pas suffi à les faire changer d'avis. Les soldats s'encourageaient mutuellement à demeurer inflexibles. Celui qui incitait le plus à rester fidèle à sa foi, c'était le futur saint Maurice.

Finalement toute la légion déposa les armes et se livra aux persécuteurs. Le martyr de Saint-Maurice est un exemple de la foi intrépide des soldats autour de leur chef, et du sens moral élevé dans le refus d'un ordre injuste au péril de sa vie.

Iconographie

D'origine égyptienne, Maurice est représenté habillé en soldat, portant les armes. Son bouclier et sa cuirasse sont toujours ornés d'une croix tréflée blanche sur fond rouge. Il figure sur les armoiries de Saint-Vincent (Val d'Aoste), représenté en cavalier sur l'un des rampants du fronton de la cathédrale Saint-Maurice de Vienne, et sa statue est présente sur le maître-autel de l'église Saint-Maurice d'Orelle (vallée de la Maurienne). Un grand tableau de ce saint à cheval le surplombe.



Saint-Maurice, à droite en armure

AM

GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE ALAIN LARDET



GCA Alain Lardet

Elevé aux rang et appellation de général de corps d'armée à compter du 1^{er} août 2025, le général Alain Lardet est nommé gouverneur militaire de Lyon, officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Est, commandant de zone terre Sud-Est à la même date. Il succède au général de corps d'armée Denis Mistral.

Né en 1968, à Saint-Étienne, le général Alain Lardet est saint-cyrien de la promotion « capitaine Hamacek (1989 – 1992) », marié et père de six enfants.

Il choisit d'emblée de servir dans la Légion étrangère, lieutenant puis capitaine au 2^e régiment étranger de parachutistes (2^e REP)

à Calvi. En 1998, il prendra le commandement de la 1^{ère} compagnie.

Entre 1993 et 2001, il est engagé à neuf reprises, en Afrique (République de Djibouti, Gabon, Congo, Sénégal ou République Centrafricaine) et au Kosovo au sein de la KFOR.

En 2001, il sert comme instructeur des lieutenants d'infanterie puis des capitaines, à l'Ecole d'application de l'Infanterie de Montpellier. Promu chef de bataillon en 2002, il effectue une mission de coopération au Togo puis rejoint le Cours supérieur d'état-major en 2004. Stagiaire de la 12^e promotion du Collège interarmées de défense, il est affecté à l'été 2005, à la cellule Afrique du Centre de planification et de conduite des opérations de l'état-major des armées (EMA).

En 2007, il rejoint Calvi afin de tenir le poste de chef du bureau opération et instruction du 2^e REP. Il effectue une mission au Tchad. En mobilité extérieure au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes en 2009, il est en charge des affaires stratégiques sur la zone Afrique. A l'issue, il commande, de juillet 2011 à juillet 2013, le 3^e régiment étranger d'infanterie basé en Guyane française à Kourou.

De retour en 2013, il est affecté à l'École de guerre comme chef de cours au bureau études opérationnelles. Auditeur de la 64^e session du Centre des hautes études militaires et de la 67^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale en 2014.

Il rejoint ensuite la division cohérence capacitaire de l'Etat-Major des Armées en 2015 où il exerce les fonctions d'officier de cohérence opérationnelle. Désigné chef du bureau Plans de l'état-major de l'armée de Terre (EMAT) en juillet 2017, il est nommé général de brigade le 1^{er} juin 2020.

Le 24 juillet 2020, il est nommé général commandant la Légion étrangère.

Promu général de division, il prend à compter du 1^{er} septembre 2023 la fonction de sous-chef d'état-major « plans et programmes » où il est responsable de la politique capacitaire de l'armée de Terre, de sa cohérence au regard du besoin opérationnel et de sa soutenabilité sur le long terme.

Le général Alain Lardet est officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la croix de la Valeur militaire avec deux citations.

GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE FRÉDÉRIC BOUDIER



GCA Frédéric Boudier

Elevé aux rang et appellation de général de corps d'armée à compter du 1^{er} septembre 2025, le général Frédéric Boudier est nommé commandant de la région

de gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes, commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est à la même date. Il succède au général de corps d'armée Christophe Marietti nommé officier général, adjoint au major général de la gendarmerie nationale.

Ancien élève officier de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, promotion Chef de Bataillon de Cointet (1991 – 1994) et de l'Ecole des officiers

de la gendarmerie nationale de Melun, diplômé du Collège interarmées de défense, titulaire d'un diplôme universitaire de sciences criminelles, le général Boudier était précédemment adjoint du major général de la gendarmerie nationale, depuis janvier 2024, après avoir été chargé de mission du directeur général de la gendarmerie nationale pendant un an, et chef de la mission des hauts potentiels de la gendarmerie nationale pendant plus de deux ans.

Le général Boudier a été à la tête de commandements opérationnels dans les domaines de l'ordre public et de la sécurité publique générale, au niveau départemental et régional, en particulier en tant que commandant de la gendarmerie pour la Polynésie française de 2017 à 2020, commandant du groupement de gendarmerie départementale des Bouches-du-Rhône de 2014 à 2016, de la Loire-Atlantique de 2012 à 2014, (assurant notamment le commandement des opérations de rétablissement de l'ordre sur la ZAD de Notre Dame des Landes), le commandement de la compagnie de gendarmerie départementale de Ploërmel (Morbihan) de 2001 à 2004 et dans la gendarmerie mobile de 1995 à 2001.

« Le général Boudier est officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la médaille d'honneur de l'engagement ultramarin échelon OR, à titre exceptionnel, médaille de la défense nationale gendarmerie nationale échelon Argent ».

La FARAC leur souhaite la bienvenue et leur souhaite pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

VIE DES ASSOCIATIONS

Voir notre site Internet www.farac.fr

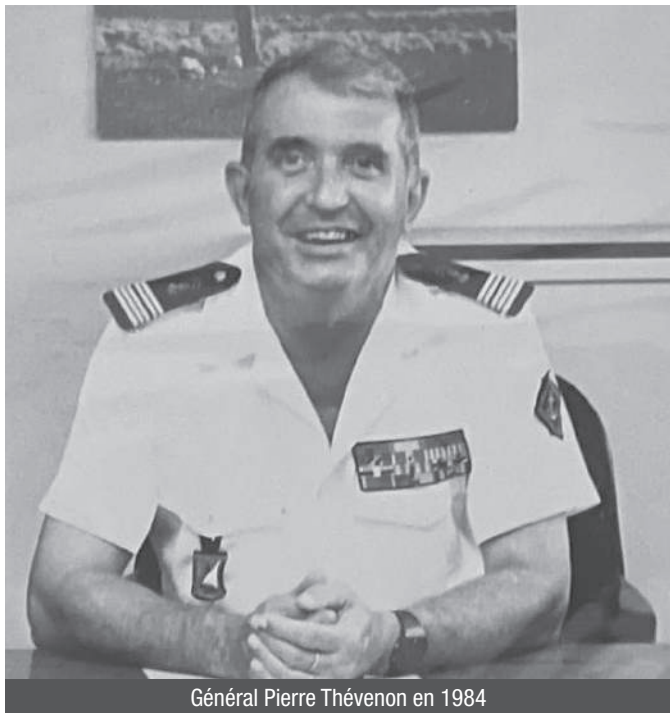
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE, SECTION 69

Une conférence sera donnée par le général Joret, le nouvel adjoint au gouverneur militaire

de Lyon, le mercredi 19 novembre à 18 heures au cercle Bellecour sur plusieurs thèmes en lien avec la Défense.

Contact : anmonm.rhone@gmail.com ou philippe.golf@orange.fr

GÉNÉRAL PIERRE THÉVENON (1933 - 2025)



Général Pierre Thévenon en 1984

Né le 8 août 1933 à Privas (Ardèche), engagé volontaire à l'âge de 18 ans, Pierre Thévenon sert au Maroc avant de rejoindre le 3^e bataillon du 6^e régiment d'infanterie coloniale (3/6^e R.I.C.) en Indochine.

Sergent commandant une compagnie de supplétifs au poste de DONG VAN (Nord-Vietnam), il se distingue particulièrement le 24 février 1954 lors d'une opération d'ouverture de route, puis le 7 mars suivant, lors de l'attaque de son poste, et enfin, le 17 mars, à l'occasion d'une nouvelle ouverture de route au cours de laquelle, grâce à ses qualités de chef et son sens du terrain, il a su mettre en fuite un important élément vietminh, pourtant largement supérieur en nombre. Ces trois faits d'armes lui valent d'être cité à l'ordre de l'Armée

La chute du camp retranché de Dien Bien Phu le 7 mai 1954 ne met pas pour autant fin aux combats.

Le 10 juin 1954, le sergent Thévenon, chef de poste de DO-XA (Nord Vietnam) se fait à nouveau remarquer par son audace au combat lors de

l'attaque de son poste par le Vietminh puis, le 8 juillet suivant, lors de l'attaque du poste voisin de DO-LE au cours de laquelle il est grièvement blessé par éclats d'obus. Fait prisonnier, il réussit à s'évader. A nouveau cité à l'ordre de l'Armée, il est rapatrié sanitaire en métropole.

Promu sergent-chef, titulaire de la Médaille militaire à l'âge de 22 ans ; il est conforté dans sa volonté de servir la France. Admis à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, il en sort avec le grade de sous-lieutenant (promotion général Laperrine 1955 - 1957). Commence alors une nouvelle page de sa vie de soldat, marquée par sa décision de continuer à servir dans les Troupes de marine, tout d'abord en Algérie au sein d'un commando de chasse, puis à la Réunion avant de commander successivement une section d'élèves officiers à l'Ecole d'application de l'Infanterie de Montpellier, puis une compagnie commando au 24^e régiment d'infanterie de marine (24^e RIMa) basé à Perpignan.

A Madagascar de 1970 à 1972, il rejoint ensuite l'état-major de la 4^e division blindée à Verdun pour y préparer le concours de l'Ecole de guerre. Brillamment admis, breveté en 1975, il est affecté à l'état-major de la 5^e Région militaire (celle de Lyon), avant de commander en second le 23^e régiment d'infanterie de marine (23^e RIMa) à Maisons-Lafitte. En 1979, il prend le commandement du 6^e bataillon d'infanterie de marine (6^e BIMa) à Libreville ainsi que des troupes françaises au Gabon.

Promu colonel en 1981, il est nommé « Conseiller Terre » à l'Inspection des Forces extérieures et de Troupes de marine puis, de 1984 à 1986, chef de l'état-major du général commandant les Forces Françaises stationnées à Djibouti.

Il termine sa carrière en tant que délégué militaire départemental des Vosges. Promu général de brigade le 8 août 1990, il quitte le même jour l'institution militaire pour se retirer à Meyzieu.

Décédé le 22 juillet 2025 alors qu'il allait avoir 92 ans, le général Thévenon était commandeur de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, officier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures (T.O.E.) deux fois cité à l'ordre de l'Armée, de la croix de la Valeur militaire et de nombreuses décorations étrangères.

Très actif dans le milieu associatif, pleinement convaincu de l'importance du lien armée-nation, socle de notre défense nationale, il était membre de nombreuses associations patriotiques

Ses obsèques, célébrées par son frère le Père Joseph Thévenon, ont eu lieu le 28 juillet en l'église de Meyzieu, en présence de sa nombreuse famille, de représentants du monde combattant ainsi que d'une vingtaine de portedrapeaux qui tenaient à lui rendre un dernier hommage.

AM

GÉNÉRAL GABRIEL CLAVIÉ (1928 – 2025)



Général Gabriel Clavié

La carrière de Gabriel Clavié, grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur depuis le 30 janvier 2021, peut se subdiviser en trois domaines : celui des écoles et de l'instruction durant 11 ans, celui des corps de troupe durant 20 ans et celui des états-majors et postes divers.

Ecoles et instruction

- Saint-cyrien de la promotion Général Frère (1948-1950)
- Ecole d'application de l'Arme Blindée Cavalerie de Saumur (1950 - 1951) ;
- Saint-Cyr Coëtquidan, commandant de compagnie de la promotion Bir Hakeim (1961 - 1963)
- Centre de tir à Mailly-le-Camp, instructeur aux brevets d'armes (1963 - 1964)
- Instructeur au centre parachutiste prémilitaire de Caen (1964 - 1965)
- École supérieure de guerre 79^e promotion
- Professeur et commandant de promotion, à l'Ecole supérieure de guerre (1976 - 1980)

Corps de troupe

- 5^e Dragons en Autriche (1951 - 1952)
- 2^e régiment étranger de cavalerie Oujda Maroc (1953)
- 1^{er} régiment étranger de cavalerie 4^e escadron Indochine (1953 - 1955)
- 2^e Dragons en Allemagne (1955)
- 4^e Chasseurs en Algérie (1955 - 1956)
- 2^e Dragons en Algérie (1956 - 1957)
- 12^e régiment de Chasseurs d'Afrique, capitaine commandant le 2^e escadron (1959 - 1961)
- 16^e régiment de Dragons à Noyon (1967 - 1969)
- 12^e Cuirassiers à Mülheim (Allemagne) chef de corps (1974 - 1976)

Etats-majors et divers

- Aide de camp du général Salan, commandant supérieur des forces armées en Algérie (1957 - 1958)
- Etat-major des armées à Paris, division Organisation (1969 - 1972)
- 14^e division à Lyon, adjoint opération et commandant la 114^e division dérivée (1980 - 1982)
- FINUL, commandant les éléments français à Naqoura (1982 - 1983)
- Délégué militaire du Loiret (1983 - 1985). Promu général de brigade.

Blessé au combat, titulaire de la Croix de guerre T.O.E et de la Croix de la valeur militaire avec 7 citations (2 à l'ordre de l'armée, 2 à l'ordre du corps d'armée, 2 à l'ordre de la division et 1 à l'ordre de la brigade).

Le général Clavié s'est impliqué dès son départ à la retraite dans le monde associatif combattant, en particulier en tant que délégué départemental du Rhône de la Saint-Cyrienne de 1986 à 1998, et membre individuel de la Farac.

Décédé le 4 août, ses obsèques ont eu lieu le 9 août à l'île aux Moines (56) Une gerbe de fleurs a concrétisé l'hommage rendu par la Farac à un grand serviteur de la France.

AM

LAYACHI MOULOUD (1928 – 2025)

Engagé en mai 1951 au 3^e régiment de tirailleurs algériens, il est d'abord affecté aux forces d'occupation en Allemagne avant de rejoindre l'Indochine en mai 1953. Blessé à Dien Bien Phu, prisonnier du Viet Minh du 8 mai au 20 août 1954. Rapatrié en métropole, il sert ensuite en Algérie du 5 mai 1955 au 1^{er} juillet 1961. Prisonnier du FLN pendant deux mois et demi, il réussit à s'évader et rejoint la région lyonnaise.



Mouloud Layachi

Décédé le 31 juillet dernier à l'âge de 96 ans, mutilé de guerre, il était officier de la Légion d'honneur depuis 2008, médaillé militaire en 1985, titulaire de la croix des TOE avec 3 citations et de la croix de la Valeur militaire avec 1 citation.

Ses obsèques sous forme d'un recueillement à la mosquée Oksa de Vaulx-en-Velin ont eu lieu le 5 août en présence de Fatma Kéfi, présidente déléguée de l'Union nationale des anciens combattants français musulmans et leurs enfants et du lieutenant-colonel (er) Patrice Barthlen président des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie, tous deux vice-présidents délégués de la FARAC. A sa demande, Mouloud Layachi a été inhumé en Algérie.

AGENDA 2025

Consulter également le calendrier de notre site Internet : www.farac.fr

OCTOBRE

- **Samedi 4**
Saint-Michel de l'UNP 69 à Vernaison
- **Dimanche 12**
Messe de rentrée des forces armées lyonnaises, 10h00 à Saint-Bonaventure
- **Vendredi 24** : Messe organisée par le comité de liaison de Villefranche sur Saône, 10h00, en l'église Notre Dame des Marais

NOVEMBRE

- **Jeudi 6**
Forum régional des associations à Saint-Ours (Vulcania) 63230
- **Mardi 11 novembre**
- **Vendredi 14**
Soirée de gala de l'AORL à l'Abbaye Paul Bocuse
- **Samedi 15**
11 h 00, organisée par le comité de la Royal British Legion, branche Lyon Libération, cérémonie d'hommage à toutes les victimes britanniques de la Première Guerre mondiale qui reposent au cimetière de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.
- **Dimanche 16**
Jour du deuil allemand. Cérémonie organisée par l'AORL à La Doua, puis à Dagneux
- **Mercredi 19**
Conférence ANMONM 69 donnée par le général Joret sur différents thèmes concernant la Défense. Cercle Bellecour 18 heures
- **Vendredi 28**
Conseil d'administration FARAC, 10h30 au Cercle Bellecour
- **Dimanche 30**
Messe conjointe Saint-Cyrienne, DPLV, FARAC et UAABC à Saint-Bonaventure

DECEMBRE

- **Vendredi 5**
Journée nationale dédiée aux morts pour la France en AFN, 11h00 au Mémorial de Bron